

Déchets nucléaires: c'est la panade totale!

30 années de recherches mises au placard par le gouvernement. Personne ne sait ce que la Belgique va faire de ces substances hautement dangereuses pendant... 240.000 ans.



Les autorités belges ont décidé de se passer des plus vieux réacteurs nucléaires (Tihange 1, Doel 2 et 3) dès 2025. C'est demain. Mais le plan d'approvisionnement énergétique de notre pays à cette date n'est pas encore établi et sûr.

En résumé, on ne sait pas comment notre pays va assurer ses besoins en électricité dans huit ans à peine.

Tout aussi préoccupant, la destination finale de nos déchets nucléaires hautement dangereux, résultant de l'exploitation des centrales atomiques durant des décennies, n'est toujours pas fixée. On est même loin du compte : la proposition de l'Ondraf (*Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies*), qui a mené plus de 30 années de recherches et d'expérimentation sur la question, vient d'être rejetée par le gouvernement. L'Ondraf proposait (depuis 2011 au moins) de stocker les déchets les plus radioactifs sous terre, dans une couche d'argile. Les ministres Marghem (Énergie) et Peeters (Économie) viennent de dire non, demandant à l'Ondraf de reprendre toute l'étude à zéro !

Pour le gouvernement, pas question de marquer son accord sur le stockage souterrain. Il demande d'abord d'étudier toutes les couches géologiques de Belgique susceptibles d'héberger ces déchets hautement radioactifs et ensuite de prendre contact avec les communes qui pourraient les accueillir...

À l'Ondraf, c'est peu dire que l'on a pris cette demande comme un camouflet. Dans un courrier révélé par "Le Soir", le directeur général Jean-Paul Minon explique aux ministres qu'il n'est pas envisageable, matériellement, de tester tous les types de sous-sols du pays. Il refuse aussi de choisir des communes, une étape qui conduirait à un blocage complet du dossier.

La centrale nucléaire de Doel.

Tubes à 350 degrés

On se souvient de l'opposition de dizaines de localités et de comités d'habitants lorsque l'Ondraf avait tenté cette même manœuvre en 1994 alors qu'il cherchait un lieu de stockage pour les déchets faiblement radioactifs. Repartir à zéro conduirait à reporter un choix de plusieurs années. En résumé, le gouvernement actuel préférerait ne pas prendre de décision finale sur le stockage des déchets les plus dangereux, une décision qui va engager notre pays (ou ce qu'il deviendra) pour des... milliers d'années.



Les "super-déchets" dont on parle ici sont dits de moyenne ou haute activité et de longue durée de vie. Il s'agit essentiellement des résidus des combustibles utilisés dans les centrales nucléaires. Une partie de ces combustibles usés sont stockés sur les sites mêmes des centrales de Tihange et de Doel, dans des "piscines". Une autre partie a été retraitée à La Hague (France). Les déchets de cette opération de retraitement ont été progressivement renvoyés vers la Belgique, sous la forme de tubes en inox contenant les matières vitrifiées. Ces tubes, dont la température atteint encore 350°, sont fortement radioactifs. Ils vous grilleraient de l'intérieur en quelques minutes. Les tubes sont pour l'instant stockés en surface, à Mol-Dessel, dans deux bâtiments bunkers de la société Belgoprocess. Il faudra attendre au moins 2050 pour que ces tubes soient suffisamment refroidis pour être définitivement stockés.

Ces super-déchets occuperont au final un volume de 10.000 à 15.000 m³, l'équivalent de 20 à 30 bassins de natation. Et ils resteront dangereux durant des milliers d'années. On retrouve ainsi parmi les composants présents du plutonium 239, qui demeure radioactif pendant au moins 240.000 ans.

"Soit une période aussi longue que celle qui sépare notre ère de celle de l'Homme de Neandertal. Penser que nous pourrions stocker les déchets nucléaires de manière sûre durant 240.000 années est donc particulièrement naïf", a dénoncé Greenpeace. "Qui assumera la responsabilité d'un problème que nous imposerons aux 6.800 prochaines générations? Comment installer un système d'alerte qui soit fiable aussi longtemps?"



L'Ondraf a mené des études durant 30 ans, notamment dans son laboratoire souterrain Hades de à Mol. (© Ondraf.)

Argile flamande

Au terme de ses premiers travaux (aujourd'hui remis en cause, on l'a dit), l'Ondraf préconisait de stocker les déchets à un peu plus de 200 mètres de profondeur, dans une couche d'argile imperméable.

Un laboratoire souterrain, baptisé Hades, a été creusé à Mol et l'expérimentation menée dans la couche appelée "Argile de Boom", qui traverse le nord-est du pays, a été jugée satisfaisante.

"L'Argile de Boom est stable depuis plusieurs millions d'années; elle devrait donc le rester pendant les périodes nécessaires aux déchets radioactifs pour devenir inoffensifs", expliquait l'Ondraf.

Comment expliquer que le gouvernement remette ces conclusions en cause ? Que la couche d'argile intéressante soit présente en Flandre n'est peut-être pas étranger à la question. Possible aussi que le gouvernement n'apprécie pas que les regards de l'Ondraf se portent surtout vers Mol, où les tests positifs ont été effectués. Pour Evelyn Hoof, porte-parole de l'Ondraf,

"il est faux de dire que la région de Mol a déjà été choisie", ajoutant que l'Organisme a seulement déterminé que la couche d'argile peu indurée (argile plastique) répond aux conditions nécessaires.

L'Ondraf insiste pour que le gouvernement se décide enfin, au moins en marquant son accord sur la solution du stockage souterrain, déjà adoptée par la Suisse, la France (argile), l'Allemagne (roches de sel) ou la Suède et la Finlande (granite).

L'Ondraf préconise un dépôt à 200 mètres sous terre. Mais le gouvernement demande une nouvelle étude... (© Ondraf.)

En surface

Pour rappel, le problème du stockage définitif des déchets radioactifs les moins dangereux (faible ou moyenne activité, de courte durée de vie) est, lui, par contre, résolu. Jusqu'en 1982, les fûts avaient été jetés en mer (dans le golfe de Gascogne). Ils ont ensuite été stockés à Mol-Dessel, dans l'attente d'une décision définitive.

En juin 2006, le gouvernement a opté pour un dépôt final en surface, sous un dôme, dans la commune de Dessel. Ces déchets moins dangereux devront tout de même être isolés durant 300 ans.

